



Rapport de branche des SSTI
Parution du rapport de branche
relatif à l'exercice 2012



La 4^{ème} édition du rapport de branche des SSTI, portant sur l'exercice de l'année 2012, est à présent parue. Un exemplaire papier a été envoyé à chaque Service adhérent du Cisme, et des exemplaires supplémentaires peuvent être commandés auprès de la Docis.

Ce sont 131 Services, représentant 77 % des salariés couverts, qui ont cette fois répondu au questionnaire de branche. Le nouveau rapport montre notamment une structure des effectifs qui continue d'évoluer (diminution du nombre de médecins du travail et de secrétaires médicales, augmentation du nombre d'infirmiers et d'AST) et un vieillissement de la population des médecins. ■

Les Informations Mensuelles
 paraissent 11 fois par an.

Editeur Cisme

10 rue de la Rosière - 75015 Paris
 Tél 01 53 95 38 51
 Fax 01 53 95 38 48
 Site www.cisme.org
 Email info@cisme.org
 ISSN 2104-5208

Responsable de la publication
 Martial BRUN

Rédaction

Martial BRUN
 Julie DECOTTIGNIES
 Françoise JACQUET
 Corinne LETHEUX
 Anne-Sophie LOICQ
 Constance PASCRAEU
 Virginie PERINETTI
 Robert TINEL
 Hervé TURPIN

Assistants

Agnès DEMIRDJIAN
 Sébastien DUPERY
 Patricia MARSEGLIA

Maquettiste
 Elodie CAYOL

EVREST – Évolutions et relations en Santé-Travail

EVREST et les logiciels métiers utilisés dans les SSTI

Interview du Dr Leroyer, Directrice du Groupement d'Intérêt Scientifique EVREST

Pourquoi ne pas intégrer EVREST dans les logiciels métiers ?

Dr Ariane Leroyer : Le dispositif EVREST est et restera géré séparément des logiciels utilisés dans les SST, ce pour plusieurs raisons :

1 - La diversité des logiciels nécessiterait des développements multiples, pour lesquels les frais seraient à la charge du Service utilisateur ; en revanche, la mise à disposition du site de saisie Evrest ne présente aucun frais pour l'utilisateur.

2 - L'anonymisation dans EVREST se fait selon un algorithme de cryptage que nous ne souhaitons pas rendre public, pour des raisons évidentes de sécurité des données.

3 - Il est préférable de dissocier EVREST des informations saisies dans le dossier médical informatisé, car ces données n'ont pas les mêmes fonctions. Il y a, d'une part, un dossier médical, dans lequel le médecin inscrit ce qu'il souhaite, et, d'autre part, un recueil de données standardisées, dont le but est de construire des indicateurs de travail et de santé pertinents. Ces deux fonctions ont des objectifs différents, et nécessitent d'utiliser des outils différents pour bien conserver leurs spécificités.

4 - Des développements complémentaires, tels que des descriptifs de données, des contrôles de saisie, ne sont disponibles que sur le site EVREST.

5 - Il existe dans notre questionnaire des plages de questions modulables par les équipes de santé au travail, et nous envisageons des enquêtes spécifiques, limitées dans le temps.

Ces différentes adaptations ne pourront être suivies par les éditeurs de logiciels.

6 - Le questionnaire EVREST est, pour la partie "travail", un auto-questionnaire ; le salarié doit pouvoir le remplir tranquillement, en salle d'attente, en prenant le temps de réfléchir aux réponses qu'il apporte. Le support papier

reste encore à l'heure actuelle le support le plus pratique. De plus, le papier peut être conservé dans le dossier médical (ou scanné si tout informatique) après la saisie sur le site EVREST.

7 - A chacune de nos modifications, les différents logiciels devraient être adaptés tous en même temps. Etant donné qu'il nous serait difficile de gérer les liens avec les multiples concepteurs de logiciels, ces mises à jour ne seraient donc que très rarement faites.

Pour toutes ces raisons, aucune des données saisies dans les logiciels de gestion des informations médico-professionnelles ne peut être exportée vers notre dispositif national EVREST, et surtout pas une partie s'appelant "questionnaire EVREST". Il n'y a d'autre choix que d'utiliser le site dédié à EVREST pour en faire la saisie. Seule cette forme de saisie permet l'exploitation des données recueillies, tant au niveau national qu'au niveau régional.

A noter que des développements complémentaires sont en cours sur le site EVREST pour générer un document PDF suite à la saisie en ligne de la fiche papier. Ce PDF pourra être annexé au dossier médical informatisé, pour les Services dématérialisant complètement leurs dossiers médicaux. C'est donc le mouvement inverse qu'EVREST met en place.

Actuellement, des tests d'utilisation de tablettes informatiques pour le remplissage du questionnaire EVREST sont en cours, afin de remplacer le document papier et de faciliter la saisie.

Enfin, EVREST étant une "marque déposée", les logiciels commerciaux ne peuvent utiliser ni le nom ni le logo d'EVREST. ■

